



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Haïti

Question écrite n° 9989

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Haïti suite au passage de l'ouragan Sandy. En effet, la presse s'est largement faite l'écho de l'impact de Sandy sur les États unis, et notamment sur l'État de New-York, mais elle n'a quasiment pas évoqué les ravages occasionnés par cet ouragan en Haïti. De même, la presse a fait état de l'offre d'aide et d'assistance proposée par la France aux États unis, mais n'a rapporté aucune proposition identique vis-à-vis de nos amis haïtiens, dont les liens historiques avec notre pays sont pourtant très forts. Or, à Haïti, l'un des pays les plus pauvres de la planète, l'impact de Sandy a été en réalité bien plus dramatique qu'à New-York : au moins 54 morts, 70 % des récoltes détruites dans le sud de l'île, dévastation des troupeaux de bétail, 1,6 million de personnes directement affectées par les conséquences de l'ouragan, tout cela à peine trois ans après le tremblement de terre qui fit 300 000 victimes et dans un pays où chaque semaine plus de 1 000 personnes meurent du sida ou du choléra. Cette différence de traitement médiatique et diplomatique est véritablement choquante. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les mesures prises par la France pour venir en aide aux Haïtiens.

Texte de la réponse

Le passage de la tempête tropicale Sandy fin octobre a causé d'importants dégâts en Haïti. 54 personnes sont décédées, 21 disparues et 20 blessées ; 21 000 maisons ont été endommagées et 6 000 détruites. Le secteur agricole, déjà affecté par le passage de la tempête Isaac en août et la sécheresse estivale, a été très fortement touché. Les dégâts sont estimés à 59 millions d'euros et 1,5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Côté infrastructures, les réseaux routiers ont été fortement endommagés. En réponse à l'appel lancé par le gouvernement haïtien, la France a immédiatement mobilisé 700 000 euros pour reconstruire le pont d'Arcahaie que le passage de Sandy a fini d'emporter. Situé sur l'une des deux routes reliant le nord et le sud du pays, ce pont est une infrastructure indispensable à la circulation et aux échanges économiques. Par ailleurs, 160 000 euros ont été attribués à la relance de l'activité agricole dans le département des Nippes (sud du pays), l'un des plus touchés par la tempête : 100 % des cultures de haricots et de carottes ont été détruites, 90 % des fruits sont tombés au sol avant maturité, 50 % des pieds de bananes ont été couchés à terre. Cette aide permettra de mettre en oeuvre une série de mesures d'urgence et d'actions à court et moyen termes, telles que la fourniture de semences maraîchères de qualité et l'emploi de paysans affectés par la tempête, afin de leur permettre de maintenir leur activité jusqu'à la prochaine récolte, en mars. L'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire et économique et de s'attaquer à la vulnérabilité du territoire en finançant des travaux d'aménagement des bassins versants et la création d'une pépinière pour diversifier et renforcer l'écosystème. Près de mille familles seront ainsi soutenues par ce projet. Dans le prolongement de ces mesures d'urgence, la France prépare une aide supplémentaire de 8 millions d'euros pour renforcer les cantines scolaires. Ce programme privilégie l'achat de produits alimentaires locaux et assurera aux agriculteurs un débouché à leur production future, tout en permettant de maintenir les enfants à l'école. Enfin, en 2012, Haïti bénéficie de 2,5 millions d'euros d'aide alimentaire française et des crédits supplémentaires pourraient, si nécessaire, être accordés. Cette aide alimentaire participe au renforcement de la production locale : la totalité de la contribution

de la France au Programme alimentaire mondial pour Haïti est constitué de céréales produites en Haïti.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9989

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2012](#), page 6356

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7737